



Imprimé à partir du site web linformationdunordmonttremblant.canoe.ca - 15 décembre 2010 - © 2010
L'INFORMATION DU NORD MONT-TREMBLANT

Taxes 2011 à Mont-Tremblant: Un peu plus de taxes pour une résidence et moins pour un condo

Luc Lefebvre

15 décembre 2010 - 09:07

Actualités municipales - Le budget de Mont-Tremblant, ville et agglomération confondues, sera de 33.3 millions \$ en 2011. Il s'agit d'une hausse de 4.4% par rapport à 2010. Cette hausse est en partie financée par des revenus de taxes foncières supplémentaires de 787 000\$. «Ce sont les 100 millions \$ de nouvelles constructions dans la dernière année qui contribuent à la majeure partie de cette augmentation des revenus de taxes», précise Carole Meilleur, directrice des finances de Ville de Mont-Tremblant. Fait signifiant, sur la commande même du maire Pilon, les dépenses d'opération de chaque département n'augmentent que d'un pourcent, ce qui compensera tout juste l'augmentation de la TVQ.

Pour ce nouveau budget, l'administration municipale disposait d'un nouveau rôle d'évaluation en hausse de 5%. La valeur des résidences a généralement cru de 10% tandis que les condos baissent d'autant en moyenne. Pour répondre aux prévisions de dépenses 2011, le taux de taxe résidentielle est abaissé de 0,02\$ à 0,525\$ par 100\$ d'évaluation et la taxe non résidentielle diminue également de deux sous à 0,8235\$. Bien que le fardeau collectif des contribuables ne sera pas plus élevé que l'an dernier à Mont-Tremblant, le compte de taxes attribuable à une résidence ou un terrain risque généralement d'augmenter et celui d'un condo, diminuer.

Exemples

La valeur d'un bungalow moyen passe de 250 000\$ à 275 000\$ avec le nouveau rôle d'évaluation. En calculant le nouveau taux de taxes, ce contribuable paiera 81,25\$ de plus en 2011. D'un autre côté, le propriétaire d'un condo moyen verra ses taxes baisser. Le contribuable tremblantais n'aura pas de surprises en ce qui concerne les taxes de services. Les taxes d'ordures et de contrôle des insectes piqueurs demeurent les mêmes à 170\$ et 15\$ par porte. Pour le service d'aqueduc, le contribuable de Saint-Jovite défrayera 170\$ comme l'an dernier. Par contre, celui du secteur Village assumera 20\$ de plus passant à 125\$ pour financer les importants travaux de l'usine de filtration au lac Tremblant. Enfin quant à l'égout, la taxe reste la même à 100\$ dans le Village et baisse d'un sous par 100\$ d'évaluation dans le secteur Saint-Jovite à 0,11\$.

Tableau à l'appui, Mme Meilleur a révélé que Ville de Mont-Tremblant dispose de l'un des plus bas taux de taxes résidentiel au Québec. «Nous sommes très satisfait de notre budget, un budget raisonnable qui permet à la Ville de continuer à progresser et à garder nos services à jour», termine le maire Pilon.

Projets

Lisez, dans le journal papier de cette semaine, quelques uns des projets des élus de Mont-Tremblant qu'ils ont prévu au budget 2011

ID- 170619